

## ■ AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE XML N° 19-35350

Mercredi 6 Mars 2019

Date d'envoi au service éditeur : 06/03/2019

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : http://www.boamp.fr).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> Contact client

## J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 10, 51, 52, 77, 89

Annonce No 19-35350

I. II. III. IV. VI.

## AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UF

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

## SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

#### 1.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Romilly-sur-Seine, 1, rue de la Boule d'Or BP 154, 10105, ROMILLY SUR SEINE CEDEX, F, Téléphone : (+33) 3 25 39 43 80, Courriel : compub@mairie-romilly-sur-seine.fr, Fax: (+33) 3 25 38 51 50, Code NUTS: FRF22

## Adresse(s) internet :

Adresse principale : http://www.ville-romilly-sur-seine.fr

Adresse du profil acheteur : http://www.xmarches.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROMILLY, 9b, place des Marthyrs, 10100, ROMILLY SUR SEINE, F, Téléphone: (+33) 3 25 39 53 56, Courriel: cc.portesderomilly@ccprs.fr, Code NUTS: FRF22, Adresse internet: http://www.xmarches.fr

#### 1.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : http://www.xmarches.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : http://www.xmarches.fr

1.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

**ACTIVITÉ PRINCIPALE** 15)

Services généraux des administrations publiques

## **SECTION II: OBJET**

#### ÉTENDUE DU MARCHÉ II.1)

II.1.1) Intitulé : MARCHE D'INSERTION PROFESSIONNELLE AYANT POUR SUPPORT L'ENTRETIEN D'ESPACES VERTS DANS LES CADRE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal:

Descripteur principal: 77310000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

# Services

II.1.4) Description succincte: MARCHE D'INSERTION PROFESSIONNELLE AYANT POUR SUPPORT L'ENTRETIEN D'ESPACES VERTS DANS LES CADRE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES Consultation lancée par un groupement de commandes composé des membres suivants COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROMILLY Coordonnateur du groupement de commandes : VILLE DE ROMILLY-SUR-SEINEForme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché pour chaque lot. Marché conclu pour une période initiale de 1 an. La durée de la période initiale des prestations est de 1 an.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA: euros

II.1.6) Information sur les lots: Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Espaces verts

#### DESCRIPTION 11.2)

II.2.1) Intitulé: Sites généraux

Lot nº: 1

## II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal: 75231240 Descripteur supplémentaire Code CPV principal: 77310000 Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRF22 Lieu principal d'exécution :

```
II.2.4) Description des prestations : Conformément aux dispositions du CCTP.
 II.2.5) Critères d'attribution
       critères énoncés ci-dessous
       Critère de qualité
           1. Valeur technique / Pondération : 45.0
          2. Valeur technique: Performances d'insertion sociales et professionnelles / Pondération: 35.0
          3. Valeur technique : Maîtrise des activités supports / Pondération : 10.0
       Prix:
          1. PRIX / Pondération: 55.0
 II.2.6) Valeur estimée
       Valeur hors TVA: euros
 II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
       Durée en mois : 12
       Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
       Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de
       reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.
 II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
       Critères objectifs de limitation du nombre de candidats
II.2.10) Variantes
       Des variantes seront prises en considération : non
II.2.11) Information sur les options
       Options: non
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
        Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
       Identification du projet :
II.2.14) Informations complémentaires : Aucune
   Mots descripteurs : Espaces verts
       DESCRIPTION
 II.2.1) Intitulé: Sites économiques, industriels et artisanaux
       Lot nº: 2
 II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
       Code CPV principal: 75231240
       Descripteur supplémentaire
       Code CPV principal: 77310000
       Descripteur supplémentaire :
 II.2.3) Lieu d'exécution
       Code NUTS: FRF22
       Lieu principal d'exécution :
 II.2.4) Description des prestations : Conformément aux dispositions du CCTP.
 II.2.5) Critères d'attribution
       critères énoncés ci-dessous
       Critère de qualité
             Valeur technique / Pondération : 45.0

    Valeur technique : Performances d'insertion sociales et professionnelles / Pondération : 35.0
    Valeur technique : Maîtrise des activités supports / Pondération : 10.0

       Prix:
          1. PRIX / Pondération: 55.0
 II.2.6) Valeur estimée
       Valeur hors TVA: euros
 II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
       Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
       Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de
       reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans
 II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
       Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
II.2.10) Variantes
       Des variantes seront prises en considération : non
II.2.11) Information sur les options
       Options: non
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
       Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
       Identification du projet :
II.2.14) Informations complémentaires : Aucune
   Mots descripteurs : Espaces verts
      DESCRIPTION
 II.2.1) Intitulé: Centres de vacances les Amberts à Géraudots(10120)
       Lot nº: 3
 II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
       Code CPV principal: 75231240
       Descripteur supplémentaire
       Code CPV principal: 77310000
       Descripteur supplémentaire :
 II.2.3) Lieu d'exécution
       Code NUTS : FRF22
       Lieu principal d'exécution :
 II.2.4) Description des prestations : Conformément aux dispositions du CCTP.
 II.2.5) Critères d'attribution
       critères énoncés ci-dessous
       Critère de qualité
          1. Valeur technique / Pondération : 45.0
          2. Valeur technique : Performances d'insertion sociales et professionnelles / Pondération : 35.0
          3. Valeur technique : Maîtrise des activités supports / Pondération : 10.0
       Prix:
          1. PRIX / Pondération : 55.0
 II.2.6) Valeur estimée
       Valeur hors TVA: euros
```

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'obiet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Aucune

Mots descripteurs : Espaces verts

## SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

## III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de
soumissionner:

## III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

## III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

## III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

## III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service. Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix révisables annuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Fonds propres des membres du groupement de commandes.

## III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

## III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## SECTION IV : PROCÉDURE

## IV.1) DESCRIPTION

## IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

## ${\sf IV.1.3)} \ \textbf{Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique}$

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

- IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
- IV.1.5) Information sur la négociation
- IV.1.6) Enchère électronique :
- IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

## IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

## IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

## IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

9 avril 2019 - 12:00

## IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionnner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : L'offre doit être valable jusqu'au :

L'offre doit

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

## IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date: 10 avril 2019 - 12:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

## SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

## VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis

## VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 2019 AO 004 Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes : Il est vivement conseillé au candidat d'effectuer une visite des lieux. Les lieux sont accessibles librement. Il ne sera pas organisé de visite. Les candidats adresseront, leurs questions techniques par mail à l'adresse suivante http://www.xmarches.fr. Le candidat devra produire une attestation de visite sur l'honneur

## VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

## VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, CHALONS EN CHAMPAGNE, F, Téléphone : (+33) 3 26 66 86 87, Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr, Fax : (+33) 3 26 21 01 87, Adresse internet : http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/

## VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX, F, Téléphone : (+33) 3 26 66 86 87, Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr, Fax : (+33) 3 26 21 01 87, Adresse internet : http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/

## VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

#### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

## VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

6 mars 2019

#### Eléments de facturation :

Numéro du service exécutant : FACTURES\_PUBLIQUES Numéro d'engagement juridique : 2019 AO 004

Classe de profil : Commune Siret : 21100312400016

Libellé de la facture : VILLE DE ROMILLY-SUR-SEINE MAIRIE DE ROMILLY-SUR-SEINE 1 de la Boule d'Or, F-10105 Romilly-sur-Seine Cedex

## Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation http://www.boamp.fr: 9 avril 2019

Objet de l'avis: MARCHE D'INSERTION PROFESSIONNELLE AYANT POUR SUPPORT L'ENTRETIEN D'ESPACES VERTS DANS LES CADRE D'UN
GROUPEMENT DE COMMANDES

Nom de l'organisme : MAIRIE DE ROMILLY-SUR-SEINE

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3680738

